

Aide aux victimes des tremblements de terre en Algérie

Les producteurs laitiers du Canada ont donné 5 000 caisses de lait concentré pour aider les victimes des tremblements de terre d'El Asnam (Algérie), a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Le lait canadien a été distribué par ONACO, agence gouvernementale algérienne responsable de l'achat et de la distribution des produits laitiers.

Dans une situation semblable, lorsque les approvisionnements en eau potable deviennent rapidement contaminés, le lait concentré canadien convient bien au soulagement des victimes car il se présente sous forme liquide et possède une grande valeur nutritive.

Le lait a été expédié dans des boîtes de conserve de 410 grammes, contenant 7,5 p. cent de matière grasse et 25 p. cent de matière sèche non grasse. Chacune des 5 000 caisses compte 48 boîtes.

L'ACDI lance un nouveau programme de transfert de technologie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a créé un nouveau service de transfert de la technologie canadienne, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Ce service fournira aux manufacturiers canadiens la possibilité d'obtenir un financement allant jusqu'à \$250 000 pour l'adaptation de la technologie canadienne aux exigences des pays en voie de développement. Il devrait en découler une coopération à long terme entre l'industrie canadienne et celle des pays en voie de développement.

Lors d'une rencontre avec un groupe de liaison regroupant des représentants du gouvernement et du milieu des affaires, M. MacGuigan a affirmé: "J'espère que ce service encouragera les entreprises à adapter leur production aux besoins des pays en voie de développement". "Par exemple, a-t-il ajouté, le Canada est reconnu pour sa technologie de pointe dans le secteur énergétique, que ce soit par ses procédés simples ou ultra-perfectionnés de production de gaz, ou par son énergie hydroélectrique produite par des turbines à basse chute, ou encore par son énergie solaire ou éolienne".

Ce nouveau programme permettra aux petites et moyennes entreprises canadiennes, pour la plupart, de faire leurs preuves dans les pays en voie de développement par la réalisation de projets-pilotes sur le terrain.

Dans des secteurs plus traditionnels comme celui de l'aménagement et de la production de machineries agricoles, le programme permettra aux sociétés de vérifier et d'adapter leur équipement en fonction du milieu environnant. Ces nouveaux produits plus appropriés aux exigences des pays récipiendaires ouvriront de nouveaux marchés aux manufacturiers canadiens.

Message du premier ministre au président désigné des États-Unis

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a envoyé un message de félicitations au président désigné des États-Unis, M. Ronald Reagan.

Dans ce message, M. Trudeau suggère la tenue prochaine d'une rencontre pour discuter de questions bilatérales d'intérêt mutuel et d'un ordre du jour éventuel pour le Sommet économique de 1981. A cet égard, le Premier Ministre invite M. Reagan à effectuer une visite au Canada au début de son mandat.

Jour du souvenir

Comme chaque année, le Canada a rendu hommage, le 11 novembre, aux soldats canadiens morts durant les deux guerres mondiales et le conflit de Corée.

A Ottawa, le gouverneur général, M. Edward Schreyer, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, et le chef d'état-major, le général Withers ont assisté à la cérémonie au monument aux morts. Mme Greta Steeves, 84 ans, qui a perdu deux fils, avait été choisie pour représenter les mères canadiennes ayant perdu des fils à la guerre.

A Vancouver, des avions de la Deuxième Guerre mondiale ont survolé la ville et des yachtmen ont jeté des couronnes dans la baie des Anglais. A Regina, le Women's Centre a rappelé que des femmes sont mortes également au cours des conflits armés et qu'il était bon de le rappeler à l'occasion du Jour du Souvenir, le 11 novembre.

Pour les réfugiés du Sud-Est asiatique

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournira un montant de \$1,15 million à des organisations internationales apportant des secours humanitaires aux réfugiés du Sud-Est asiatique.

Une subvention de \$500 000 est consentie au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) afin de l'aider à nolisier un avion qui acheminera les fournitures entre Bangkok, en Thaïlande, et Phnom Penh, au Kampuchea.

L'UNICEF recevra également \$500 000 pour ses activités de secours au Kampuchea et dans les camps de réfugiés de la Thaïlande.

Le reste de la somme, soit \$150 000, est consenti en réponse à un appel du CICR et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Cet argent leur permettra de porter secours à plus de 220 000 réfugiés indochinois du Vietnam et du Laos dispersés dans les pays de premier asile du Sud-Est asiatique.

Prestations de l'assurance-chômage

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a déterminé les maximum et minimum de la rémunération assurable qui serviront au calcul des prestations et des cotisations d'assurance-chômage en 1981.

Le maximum de la rémunération hebdomadaire assurable qui était de \$290 en 1980 passera à \$315 en 1981. Il s'ensuit que la prestation hebdomadaire maximum sera de \$189 en 1981. Elle était de \$174 en 1980.

La Commission a modifié le règlement sur le minimum de la rémunération assurable. A partir du 1er janvier 1981, un emploi sera assurable si une personne travaille au moins 15 heures par semaine pour le même employeur, ou si sa rémunération est au moins égale à 20 p. cent du maximum de la rémunération hebdomadaire assurable (\$315), soit \$63 par semaine.

Les prestataires dont le revenu annuel (incluant les prestations d'assurance-chômage) est supérieur à un montant équivalent à une fois et demie le maximum de la rémunération annuelle assurable, doivent rembourser 30 p. cent des prestations qui portent leur revenu au-delà du seuil fixé.